

## introduction

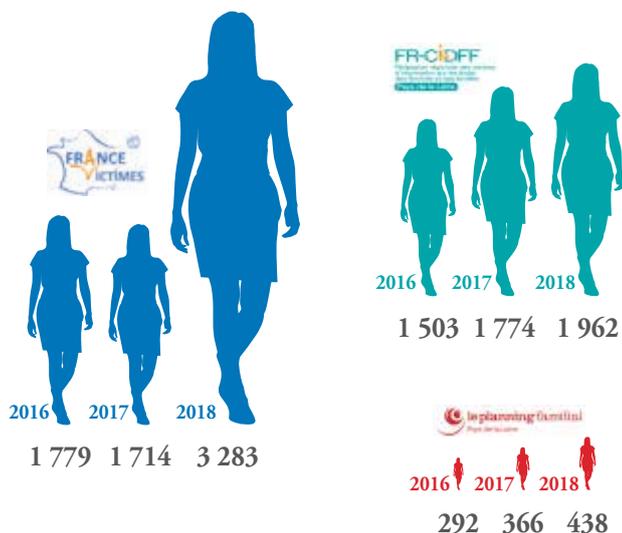
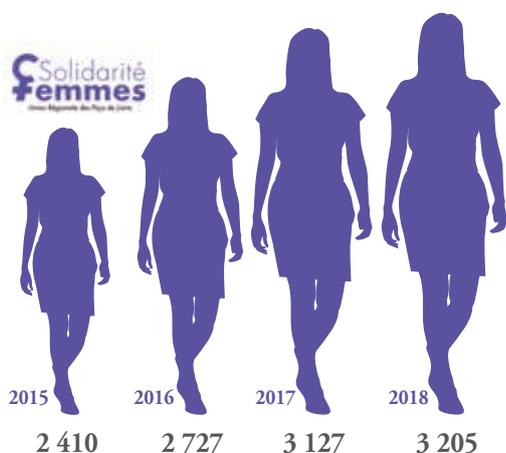
Grâce au soutien du conseil régional et de l'État, direction régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, l'Union régionale solidarité femmes (URSF) a mis en place un observatoire régional des violences faites aux femmes et produit un rapport chaque année depuis 2014.

Pendant les deux premières années, le rapport de l'Observatoire a porté sur les violences conjugales et a été réalisé à partir des données du réseau Solidarité Femmes. L'année suivante, ce recueil de données s'est étendu aux autres partenaires qui accueillaient des femmes victimes de violences conjugales. Enfin, en 2018, le rapport de l'Observatoire a élargi son champ d'études à toutes les violences de genre faites aux femmes (les violences conjugales, les violences au travail, les violences intrafamiliales, les mariages forcés, les mutilations sexuelles, le harcèlement de rue...).

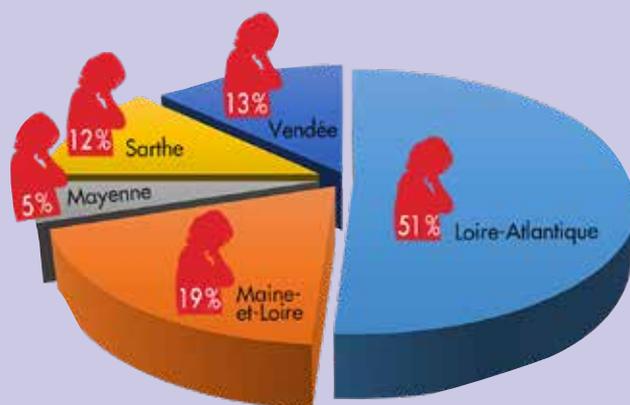
En effet, toutes les violences faites aux femmes ont une origine commune ainsi que l'affirme la convention du Conseil de l'Europe ratifiée par la France en 2014 : *La violence à l'égard des femmes est une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes.*

La lettre de l'Observatoire représente un nouveau développement et paraîtra trois fois par an. Elle a pour objectif de communiquer sur les chiffres des rapports, sur l'actualité des partenaires de l'Observatoire et sur les actions innovantes en Pays de la Loire.

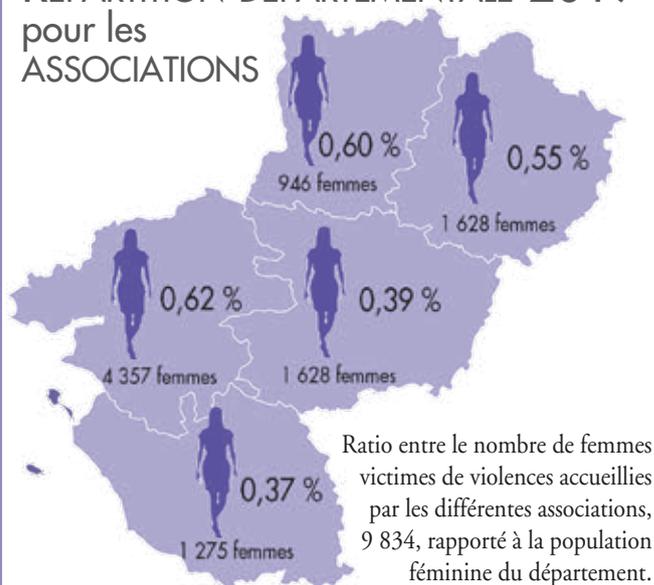
### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FEMMES ACCUEILLIES



### NOMBRE D'APPELS AU 3919 > en Pays de la Loire > 1 491



### RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE 2019 pour les ASSOCIATIONS



## CORONAVIRUS > Continuité des services dans le réseau Solidarité Femmes en Pays de la Loire

Les associations Solidarité Femmes en Pays de la Loire assurent la continuité des services pendant le confinement. Elles sont prêtes, vigilantes et à l'écoute pour toutes les femmes victimes et leurs enfants.

### Informations sur la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants

Le contexte actuel de confinement peut favoriser, voire accentuer les tensions intra-familiales et notamment les violences conjugales. Depuis le confinement, l'accueil physique pour les femmes et les enfants n'est plus possible mais l'accueil téléphonique est renforcé, l'hébergement d'urgence est maintenu. La mise en sécurité des femmes et leurs enfants est assurée ainsi que leur accompagnement en gîte ou à l'hôtel. L'accompagnement dans le cadre du TGD (Téléphone grave danger) continue. Il y a aussi dans le réseau une mise à disposition de professionnelles pour renforcer le 3919 et le **Tchat d'En Avant toutes** : à retrouver sur le site [www.commentonsaime.fr](http://www.commentonsaime.fr) (une réponse complémentaire pour les jeunes femmes victimes de violences).

#### SOLIDARITÉ FEMMES LOIRE-ATLANTIQUE

02 40 12 12 40

[contact@solidaritefemmes-la.fr](mailto:contact@solidaritefemmes-la.fr)

de 10 h à 17 h,  
du lundi au vendredi

#### SOS FEMMES ACCUEIL 72

02 43 78 12 75

[sosfemmes72@orange.fr](mailto:sosfemmes72@orange.fr)

de 10 h à 16 h

#### SOS FEMMES VENDÉE

02 51 47 77 59

[accueilfemmes@wanadoo.fr](mailto:accueilfemmes@wanadoo.fr)

24 h/24, 7j/7

#### SOS FEMMES 49

06 71 70 95 68

[urgence.covid19](https://urgence.covid19)

[@sosfemmes49.fr](https://www.instagram.com/sosfemmes49.fr)

Du mardi au vendredi  
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h  
à 17 h et le lundi de 14 h à 17 h



**CITAD'ELLES à Nantes**, un lieu unique qui a ouvert ses portes le 25 novembre 2019. Il s'agit d'un centre de consultation post-traumatique pour les femmes victimes de violences, conçu pour les femmes

majeures et leurs enfants co-victimes résidant dans la métropole nantaise. Le site, ouvert 7 jours/7, propose accueil, écoute, soutien, information des femmes et de leurs enfants et des hébergements d'urgence. Le projet est financé par la ville de Nantes, soutenu par le département 44, l'Agence régionale de santé (ARS), le CHU de Nantes, la CAF et l'Ordre des avocats.

Quatre associations sont à l'initiative de la création de Citad'elles : L'Oasis, Question confiance, Solidarité Femmes 44, SOS Inceste et violences sexuelles.

L'équipe de Citad'elles est composée de personnes formées à l'écoute et à l'accompagnement des femmes victimes de violences. Il s'agit de psychologues, travailleuses sociales, juristes, infirmières, psychiatres, sage-femmes, éducatrices spécialisées, policiers, gendarmes, etc.

Des structures et associations y sont présentes pour assurer l'accompagnement des femmes dans leur domaine respectif : Solidarité Femmes 44, France Victimes 44, CIDFF 44, Planning familial, SOS Inceste, Question Confiance, ordre des avocats, CAF...



#### Production du court-métrage

##### *Un an et demi*

Dans le cadre des actions de prévention, l'association vendéenne a eu le témoignage écrit d'une jeune fille de 16 ans qui a vécu de la violence dans le cadre de sa relation amoureuse. Le projet était de réaliser une vidéo. La préfecture de Vendée a soutenu financièrement ce projet dans le cadre du Grenelle sur les violences conjugales. Après plusieurs recherches, c'est le lycée Jean-Monet des Herbiers qui a accepté et proposé de mettre à disposition sa troupe de théâtre, le scénario a été écrit sur la base du témoignage. Pendant plusieurs mois les élèves ont répété les scènes en présence d'un comédien professionnel. L'action s'est concrétisée avec un réalisateur de La Roche-sur-Yon, le tournage s'est déroulé sur deux jours dans le lycée et ses environs. Ce court-métrage dure 6 minutes, il a déjà été utilisé par

l'association dans le cadre de la prévention. Il doit être présenté par le lycée au Festival du film international du film de la prévention et de citoyenneté jeunesse à La Rochelle, *FestiPrev* du 14 au 16 mai. Il sera mis en ligne sur le site du *FestiPrev* après le festival.





**Colloque organisé par l'URSF  
intitulé : *Justice et violences  
conjugales : quels enjeux, quelles  
perspectives ?***

Ce colloque s'est déroulé au Mans le 11 février 2020 à la faculté de Médecine, grâce à un partenariat avec l'université.

Le thème de la justice avait été majoritairement choisi par les participants du colloque précédent : *Violences de couple : impact sur la santé des femmes*. Ce thème est en lien avec l'actualité sur les nombreux féminicides et le nouveau chantier de la justice. Ce colloque a permis de connaître le plan d'actions du ministère de la Justice sur les violences conjugales, d'avoir une idée comparative avec le système espagnol et de connaître les propositions de la Fédération nationale solidarité femmes. Des dispo-

sitifs spécifiques ont été présentés avec la question des enfants dans le parcours judiciaire des femmes. Enfin, il a été question de l'accompagnement dans les associations du réseau Solidarité femmes avec des permanences spécifiques et avec le « téléphone grave danger ». Des expériences locales ont pu être exposées comme les audiences spécialisées « violences conjugales » dans les tribunaux et la plainte en milieu hospitalier.

Trois cent cinquante personnes étaient présentes, des professionnels venus de tous les départements ligériens. Le département de la Sarthe était majoritairement représenté avec 66 % de participants.

Ce colloque a connu un vif succès avec essentiellement des professionnels du secteur social, de la justice, de la santé, de l'Éducation nationale, des représentants du monde associatif ainsi que des étudiants. Sources *URSF*



**Projet régional « Animation et formation des membres des contrats locaux contre les violences sexuelles et sexistes ».**

Partant du constat du manque de visibilité de l'offre des services de proximité pour les femmes victimes de violences, notamment en milieu rural, ce programme propose de favoriser la mise en place d'un écosystème d'acteurs infra-départemental afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement de ces femmes. **Impulsé et financé par l'État**, ce projet s'inscrit dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales et, à ce titre, a obtenu un financement des fonds Catherine 2019-2020, à hauteur de 60 229 euros. Porté par la FRCIDFF, le projet est mis en œuvre en articulation avec le Planning familial et l'URSF, selon une répartition des collectivités ciblées et à raison de deux contrats locaux par département. À ce jour et malgré les freins conjoncturels rencontrés en début 2020 (réserve pré-électorale suivie de la période de confinement pour la lutte du COVID 19), un certain nombre de territoires se sont engagés et quelques-uns ont déjà bénéficié des sessions de formation. Citons notamment les animations réalisées dans la Sarthe, à Coulaines (CIDFF) ; en Vendée, à Saint-Jean-de-Monts (CIDFF) et à Luçon (SOS Femmes Ven-

dée) ; en Mayenne, à Ernée (CIDFF) et à Évron (Planning familial). D'autres démarches ont été enclenchées à Mamers (Planning familial), à Pornic et à Sainte-Luce (coanimation des CIDFF et SFLA). Sources *FRCIDFF-PDL*.



**En Mayenne, un clip pour lutter contre les violences faites aux femmes par l'association « Et Pourquoi pas elles ».**

Après avoir créé un jeu des 7 familles pour lutter contre les stéréotypes professionnels, cette association a réalisé un clip intitulé *Tous égaux* sur le thème des violences faites aux femmes.



<https://actu.fr/pays-de-la-loire/laval/53130/une-chanson-contre-violences-faites-femmes-mayenne-32042403.html>

## Cartographie régionale de lutte contre les violences faites aux femmes



Grâce à la production statistique annuelle de l'Observatoire,

la région a réalisé une cartographie interactive des associations d'aides aux femmes victimes de violences. La carte est accessible via le lien :

<https://ligeo.paysdelaloire.fr/portail/apps/MapSeries/index.html?appid=d746f73436844bf78a3ed0aae0654f4b> portail cartographique de la région. Elle permet aux femmes victimes de violences d'accéder à des informa-

tions sur les associations présentes dans leur secteur, ainsi que leurs permanences, avec les horaires, un lien renvoyant à leur site, le numéro de téléphone, le type de prise en charge apporté et le type de violences prises en charge. Cette carte peut également être utilisée par les professionnels confrontés à ces violences et leur apporter un soutien en matière d'orientation des victimes.

En parallèle, cet outil met en image les chiffres du rapport de l'Observatoire régional sur les violences faites aux femmes.

# Un programme régional « Formation-Prévention des comportements sexistes »

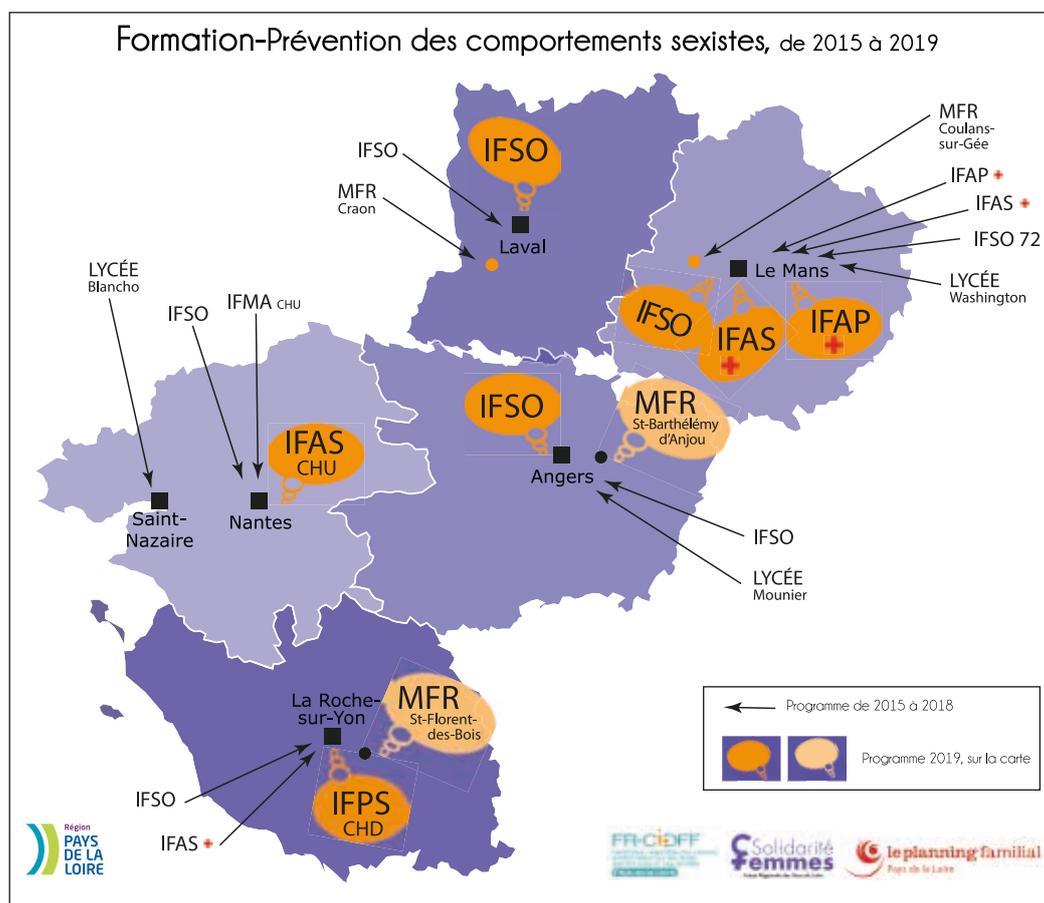
Ce programme est financé par le conseil régional et réalisé grâce à un partenariat entre le réseau Solidarité Femmes (URSF), le réseau des Centres d'informations sur les droits des femmes et des familles (FRCIDFF) et le réseau du Planning familial. Ce programme a été coconstruit par les trois réseaux qui se partagent les différents modules d'intervention selon leurs spécificités. À l'échelle de toute la France, la région des Pays de la Loire est la seule où ces trois réseaux travaillent et portent ensemble un projet commun de prévention et de formation. Ce programme a démarré en 2015 auprès des lycées avec une action expérimentale de prévention (suivi de classe sur trois ans) et de formation dans les Instituts sanitaires et sociaux.

Il y a d'abord un **axe de prévention** des comportements sexistes qui s'adresse depuis 2018 aux élèves de Mai-

sons familiales rurales avec un programme progressif de sensibilisation animé par les trois réseaux. L'objectif de ces modules est de réfléchir et de permettre la prise de conscience des préjugés sexistes, de développer la capacité à respecter et à reconnaître l'autre, de prévenir les comportements violents envers les filles et les femmes.

Il y a ensuite un **axe formation** proposé aux écoles du secteur sanitaire et social « inégalités, sexisme et discriminations : des réalités à prendre en compte dans nos pratiques ». Afin d'identifier les situations de violences faites aux femmes et d'intégrer cette approche dans la future pratique professionnelle des élèves/étudiants de formations sanitaires et sociales, les trois réseaux ont construit un programme d'intervention se déclinant sur trois demi-journées de trois heures.

**Soit 1 286 élèves de 2015 à 2019.**



**VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ?  
RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER**



UNION RÉGIONALE SOLIDARITÉ FEMMES  
3 rue André-Maurois, 49000 ANGERS  
07 61 21 81 86  
solidaritefemmespaysdelaloire.fr

